

Saint-Martin, le 29 mai 2020

INSCRIPTIONS AU LYCEE DES ILES DU NORD

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Les inscriptions au Lycée Professionnel des Iles du Nord se dérouleront **du mercredi 01 au mardi 07 juillet 2020** selon le calendrier suivant :

1. CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Jours	Classes attendues	Horaires	Lieu de l'inscription
Mercredi 01/07/2020	3 ^{ème} Prépa Métiers	8h-12h – 13h-17h	PREAU CENTRAL
Jeudi 02/07/2020	2 MRC/ Sécurité / CAP EVS	8h-12h	PREAU CENTRAL
	2 BP AUTO 2 BP BATEAU CAP BATEAU CAP AUTO	13h-17h	
Vendredi 03/07/2020	2 BMA CAP Charpente	8h-12h	PREAU CENTRAL
	2 HR CAP Cuisine et CSHCR	13h-17h	
Lundi 06/07/2020	2MELEC 2ASSP CAP AEPE	8h-12h/13h-17h	PREAU CENTRAL

2. PIECES A FOURNIR

- Notification d'affectation, Exeat, notification de bourse fournis par l'établissement d'origine
- Photocopie des 3 bulletins trimestriels de la classe de quatrième pour les élèves affectés en **3^{ème} Prépa Métiers**
- Photocopie des 3 bulletins trimestriels de la classe de troisième pour les élèves affectés en Seconde
- 6 photos d'identité (sans chapeau, sans casquette, sans lunettes teintées)
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom du responsable légal (facture EDF, France TELECOM ou contrat de location)
- Photocopie du recensement pour les élèves français âgés de 16 ans et plus
- Photocopie des pages du carnet de vaccination
- Photocopie de la carte vitale du parent ou de l'élève
- Fiche d'urgence dûment complétée et signée sur place par le responsable légal (fournie le jour même)
- Photocopie du passeport ou pièce d'identité valide de l'élève et de ses parents (2 copies pour les 3^{èmes})
- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Relevé d'identité bancaire + notification de bourse
- Attestations ASSR et/ou B2i (facultatif)
- Participation de 10 euros pour le badge (les dollars ne sont pas acceptés)
- Une enveloppe timbrée en vigueur portant le nom et l'adresse du responsable légal (110/220mm)
- Assurance scolaire fortement conseillée (sorties scolaires, pédagogiques...)

3. POUR LES ELEVES ADMIS :

En 3^{ème} Prepro, En 2^{de} BAC PRO : Restaurant/Cuisine/Bois/Electrotechnique,
En 1^{ère} année de CAP : Restauration/ Cuisine/ Bois.

UN CERTIFICAT MEDICAL ATTESTANT QUE L'ELEVE NE PRESENTE PAS
DE CONTRE INDICATION A L'EXERCICE DU METIER EST OBLIGATOIRE

ATTENTION : Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Les horaires et dates indiqués doivent être strictement respectés. La présence des parents est obligatoire. Prière de se munir d'un stylo afin de compléter et signer le dossier. La présence de l'élève est obligatoire, une photo numérique sera prise le jour de l'inscription. La tenue sera correcte.

NB : Une tenue réglementaire est en vigueur depuis la rentrée de Septembre 2016.

La Provisoire,